

Nouvelle-Calédonie : quand, en pleine insurrection, la gendarmerie utilisait des civils armés pour défendre une caserne

Par Nathalie Guibert

Printemps 2024, Nouvelle-Calédonie. Des coups de feu, des brasiers, des routes bloquées, et la peur. Dans un climat tendu, Boulouparis, commune rurale située à 75 kilomètres au nord de Nouméa, reçoit l'onde de choc du mouvement indépendantiste qui vient d'éclater, le 13 mai 2024, dans l'agglomération.

Deux barrages, puissants, cernent cette petite ville de brousse et vont longtemps l'isoler. L'un d'eux est érigé à 300 mètres de la gendarmerie d'où l'on entend, nuit et jour, des détonations. La sortie de secours située à l'arrière de la caserne, un gué sur la rivière, est obstruée par des arbres abattus par les militants. Dans la brigade territoriale, la tension est maximale.

Celui qui la commande, Sébastien P., originaire de Nouvelle-Calédonie, est un caldoche de La Foa, marié à une métisse kanak. Rompu au terrain local, « Babass », comme tous le surnomment dans le coin, n'a pas son pareil pour traquer les voleurs de bétail. Mais le 13 mai le replonge dans les « événements » de la quasi-guerre civile des années 1984-1988, qu'il a vécus. A sa petite troupe – trois autres sous-officiers, deux épouses et trois enfants mineurs –, l'adjudant-chef assure qu'à l'époque des militants kanak auraient violenté des familles de gendarmes, et qu'il faut se préparer à subir le même sort.

Armes de guerre

Dans la caserne barricadée, ordre est donné de ne plus sortir et de tirer si besoin. Le mardi 14 mai, le commandant prend une autre décision, lourde de conséquences : outre deux réservistes, cinq civils habitant à proximité rejoignent les locaux, munis d'armes de guerre, en renfort. Les familles des gendarmes aussi sont armées. « *Avec des fusils et des armes de poing sortis des scellés* », affirme aujourd'hui Caroline S., femme de l'adjudant Olivier G. « *Je devais me tenir prête pour une attaque prochaine, et le commandant m'a dit que la fenêtre de ma chambre était le meilleur poste pour tirer sur le premier Kanak qui passerait le portail* », témoigne-t-elle, évoquant un climat de « *psychose* » nourri par le commandant de brigade. « *Il a également voulu armer notre fils de 12 ans avec un pistolet de type Taser, mais nous avons refusé* » – une information contestée par la gendarmerie.

Scandalisée et choquée par cet épisode, qui va se clore par la mutation d'office de son conjoint, la mère de famille a écrit, vendredi 31 janvier, au président de la République, au premier ministre et aux élus néo-calédoniens. Elle a saisi le procureur de la République de Nouméa d'une plainte pour « non-assistance à personne en danger ».

« *Certes, l'initiative prise par le commandant de brigade n'était pas orthodoxe, mais elle répondait à une urgence : protéger des vies* », explique la gendarmerie, interrogée par le Monde. Selon elle, « *si la commune de Boulouparis n'a pas été entièrement détruite, c'est bien grâce à son action* ». Ainsi, c'est « *pour faire face à des assaillants très nombreux et*

particulièrement agressifs qui voulaient s'en prendre aux familles de ses gendarmes » que l'adjudant-chef P. a décidé « de protéger celles-ci avec l'appui des amis qui lui avaient proposé spontanément de l'aide » . Selon l'état-major, ces « amis » étaient armés de « fusils de chasse ». Caroline S. assure que la petite milice locale arborait aussi des « fusils d'assaut de type AR-15 et des grenades » . Le 17 mai, un de ces renforts tira un coup de feu par accident dans l'enceinte, provoquant une panique.

Ravitaillement par la mer

En mai et juin 2024, la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), l'organe du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) qui mobilise les indépendantistes sur le terrain, se montre des plus radicales à Boulouparis, où son groupe agit sous le nom des *moinciri*, « les gens d'ici », en langue xârâcùù. Une vidéo circule dans laquelle Gilles Jorédié, responsable de la CCAT dans la région (aujourd'hui incarcéré et mis en examen pour « violences en bande organisée »), promet de s'attaquer aux mairies, à l'aire coutumière kanak et à la gendarmerie. Celle-ci est visée sur le mode : « *On va vider la maison bleue.* » La mère du commandant P., qui vit non loin, est aussi menacée.

« C'est la CCAT la plus dure, le seul endroit où on a eu ce discours en Nouvelle-Calédonie » , témoigne le maire (Les Républicains) de Boulouparis, Pascal Vittori. Face au blocus de sa commune, habituellement alimentée par la route RT1 (l'axe restera entravé jusqu'à la fin juin sur une large portion), l'élu local va organiser un ravitaillement par la mer. Dans la campagne, mais aussi sur la côte, à Port Ouenghi ou Bouraké, des habitants dressent aussi de petits barrages, pour se défendre. La compagnie de La Foa, dont dépend la brigade de Boulouparis, doit assurer la sécurité de l'aéroport international à une trentaine de kilomètres, et elle est débordée. « Il y avait vraiment danger de mort, se souvient le maire. Des tirs à balles réelles ont eu lieu sur la gendarmerie. Il y a eu un moment très dangereux où les gendarmes ont riposté. Un membre de la CCAT a foncé avec un pick-up en marche arrière sur eux. Il aurait pu y avoir un mort. »

D'autres gendarmeries, en mai et juin, seront cernées par des militants sur le territoire, à Hienghène et Houaïlou, notamment. Dès le 15 mai, de nombreuses familles de militaires sont évacuées vers Nouméa, tandis que l'état-major affiche des consignes de maîtrise de la force, avec une priorité absolue : éviter un « *nouvel Ouvéa* », ce drame qui, après l'occupation de la gendarmerie de Fayaoué puis une prise d'otages par des indépendantistes, a conduit au massacre de ces derniers dans la grotte d'Ouvéa, le 5 mai 1988. Cette fois, aucun incident ne dégènera de la sorte. Deux gendarmes perdront la vie dans les affrontements, l'un étant victime d'un tir fratricide.

Procédure disciplinaire

Caroline S. avait préparé les sacs de survie. Tous, à la caserne, avaient répété les gestes d'une exfiltration d'urgence. Mais à Boulouparis, pas d'évacuation. Le commandant Sébastien P. ne va pas juger le départ des familles nécessaire. La gendarmerie explique au *Mondeque* les familles « *sont restées dans leur logement à leur demande* ». « *A aucun moment on ne nous a demandé si on voulait partir* », corrige Caroline S.

Les forces de l'ordre, en sous-effectif face aux violences dans le Grand Nouméa, concentrent de toute façon leurs moyens ailleurs. Il faut l'arrivée du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), le 24 mai, pour que soit dégagé le barrage indépendantiste du

nord de Boulouparis, sur lequel flottait une large banderole « *Autodétermination* ». L'unité d'élite met alors les familles de la brigade à l'abri, pour une courte nuit, par crainte d'une attaque en représailles.

C'est dans ce contexte que le conjoint de Caroline S. va refuser un ordre. Une première, pour cet adjudant très expérimenté à la carrière exemplaire, qui a servi dans tous les outre-mer et en Côte d'Ivoire. Le 18 mai, sa hiérarchie lui demande de partir sur la RT1, en mission de soutien. De nouveaux escadrons mobiles arrivent de l'Hexagone, il faut libérer la route entre l'aéroport et Nouméa, tous les bras sont requis. Mais, avance Olivier G., quitter femme, enfants et caserne dans la circonstance revient à les abandonner à l'insécurité. « *G., cet enculé de zoreille [métropolitain], il ne va pas m'apprendre mon travail* », se serait emporté « Babass », avec qui les relations vont devenir exécrables.

L'adjudant G., se sentant harcelé, saisit sans succès sa hiérarchie, puis l'inspection. Dès le 26 mai, il est averti d'une procédure disciplinaire assortie d'une sanction du premier groupe – un « blâme du ministre ». Son avocate, Elodie Maumont, souligne aujourd'hui que « *son client n'est pas au courant des démarches de madame [son courrier et sa plainte]* » et que ce qui lui arrive est « *un crève-cœur* ». L'avocate, spécialisée dans la défense des militaires, considère « *la sanction annoncée comme très excessive* » et la conteste sur la forme comme sur le fond. « *J'ai soulevé l'état de nécessité : ce gradé d'encadrement, aux très bons états de service, estime, dans la situation de danger où il se présentait avec sa famille, qu'il était dans la nécessité de ne pas exécuter l'ordre.* »

Le grand patron de la gendarmerie, le général Christian Rodriguez (dont le mandat a pris fin en septembre 2024), vient le 29 mai dans la petite ville marquer l'arrivée tant attendue de renforts, assurant : « *Vous n'êtes pas abandonnés.* » A Boulouparis, la situation est restée très sensible de longues semaines. L'adjudant G., lui, sera blessé le 25 juin lors d'une attaque contre la voiture de service, alors qu'il déblayait un pont avec ses collègues. Il a quitté la Nouvelle-Calédonie le 7 juillet, muté d'office à Lyon. « *Nous avions mesuré le risque d'émeutes, plus important en outre-mer qu'en métropole, en engageant notre famille en 2023 en Nouvelle-Calédonie, souligne sa compagne, mais pas la trahison et l'abandon de la gendarmerie.* »

[Cet article est paru dans La Matinale du Monde](#)